



Programme LEADER Pays Mellois 2014-2020 – Critères de sélection des projets



Comité de Programmation du

Fiche action 1-1 - Revitalisation des bourgs – Espaces publics

Intitulé :	Porteur :	N° OSIRIS :
------------	-----------	-------------

Critère de sélection	Déclinaison des critères	Note retenue
Projet intégré à un programme global Critère obligatoire	<u>Le projet intègre plusieurs composantes : logement, commerces, espaces publics, cheminements, nature en ville</u> Le projet intègre 1 composante : 0 Le projet intègre 2 composantes : 5 Le projet intègre 3 composantes ou plus : 10	/10
Dimension collective et diversité du partenariat Critère obligatoire	<u>Le projet prévoit la concertation avec les groupes d'usagers (habitants, commerçants, associations, acteurs divers) pour sa définition et éventuellement sa mise en œuvre et son suivi</u> Le projet ne mobilise aucun groupe d'usagers : 0 Le projet mobilise 1 groupe d'usagers : 5 Le projet mobilise 2 groupes d'usagers ou plus : 10	/10
Échelle d'intervention	Le projet n'a qu'un impact communal : 0 Le projet a un impact sur quelques communes environnantes : 5 Le projet a un impact intercommunal : 10	/10
Si projet matériel Excellence environnementale	<u>Économie d'énergies, de ressources (eau) / prévention, réduction, valorisation des déchets / utilisation de matériaux biosourcés et d'énergies renouvelables / optimisation des déplacements / gestion raisonnée des espaces extérieurs (optimisation, végétalisation) / intégration de ces éléments dans les marchés publics</u> Le projet intègre 1 critère : 0 Le projet intègre 2 critères : 5 Le projet intègre 3 critères ou plus : 10	/10
Si projet immatériel Prestation de services, animation, formation	<u>Nombre de structures concernées</u> 1 seule structure : 0 2 structures : 5 3 structures ou plus : 10	/10
Part de la voirie, parkings et VRD dans le projet	Les dépenses de voirie, parkings, VRD représentent plus de 50% des dépenses totales : 0 Les dépenses de voirie, parkings, VRD représentent moins de 50% des dépenses totales : 10	/10

* Bonification Valorisation de l'opération par la communication : + 5

Note minimale attendue après analyse de la grille : 35	Critères obligatoires remplis : oui / non	Total de points : /50	Bonus : /5	Note bonifiée : /55
--	---	------------------------------	------------	----------------------------